

Pour plus d' informations

L'objectif principal du groupe de recherche EURAP est de comparer les effets nocifs des différents médicaments anti-épileptiques sur le fœtus humain, principalement en ce qui concerne les malformations congénitales majeures et le retard du développement foetal.

Veillez contacter:

Dr. Dina Battino

Coordinatrice du Régistre Central Eurap
Fondazione Istituto Neurologico "Carlo Besta"
Via Celoria 11
20133 MILAN, Italie
Tel: +39.02.23-94-22-30
Fax: +39.02.70.04.29.160
E-mail: eurap@istituto-besta.it

ou

Dr. Torbjörn Tomson

Chairman de la Commission Centrale du Projet
Eurap
Department of Neurology
Karolinska Hospital
S-171 76 STOCKHOLM, Sweden
Tel: +46.8.51.77.37.05
Fax: +46.8.51.77.37.57
E-mail: torbjorn.tomson@sll.se

www.eurapinternational.org

EURAP

REGISTRE INTERNATIONAL SUR
L'UTILISATION DES MEDICAMENTS
ANTI-EPILEPTIQUES PENDANT LA
GROSSESSE



De quoi s'agit-il?

EURAP est un ensemble de groupes de recherche indépendants qui ont adopté un protocole commun pour créer un registre sur l'utilisation des médicaments anti-épileptiques pendant la grossesse. Le but principal du registre est d'évaluer prospectivement l'issue des grossesses ayant subi une quelconque exposition à ces médicaments.

Pourquoi faire un registre des grossesses?

L'utilisation des médicaments anti-épileptiques pendant la grossesse est souvent associée à une augmentation du risque de malformations congénitales chez l'enfant. Toutefois, compte tenu de la diversité des médicaments anti-épileptiques, il est difficile de déterminer lesquels seraient plus nocifs pour la grossesse.

D'autre part, l'évaluation des effets

tératogènes de tous ces médicaments demande d'étudier un grand nombre de cas, ce qui n'est possible qu'à travers une collaboration internationale.

Pour être correctes, il est indispensable que ces études soient prospectives, par le recrutement des patientes avant que l'issue de leurs grossesses ne soit connue.

Comment?

EURAP est une étude observationnelle (qui n'interfère en aucun cas sur le traitement prescrit par le médecin traitant) dont le but est de recueillir les informations sur les facteurs de risque, l'utilisation des anti-épileptiques pendant la grossesse et l'issue de la grossesse elle-même. L'étude ne comporte aucune procédure spéciale, ni des analyses ou visites médicales supplémentaires, puisque les informations requises font partie de celles qui sont généralement obtenues dans le cadre d'un bon suivi médical.

Les patientes recrutables dans cette étude sont celles qui au moment de la conception de leur enfant, étaient sous traitement anti-épileptique, indépendamment des raisons du traitement (épilepsie ou autre pathologie). Le recrutement des patientes devrait avoir lieu le plus tôt possible, et dans tous les cas, avant que l'issue de la grossesse ne soit connue.

Des réseaux de médecins collaborant à cette étude se sont progressivement constitués dans plusieurs pays Européens et non-Européens.

Ces médecins recrutent les patientes et transmettent les fiches de grossesse au coordonnateur national de leur pays (au cas où il en existe un) qui à son tour les fait parvenir au registre central EURAP à Milan (Italie). Les informations concernant chaque grossesse sont enregistrées de façon à garantir l'anonymat des patientes.

Qui peut y participer?

Tout médecin ayant des patientes sous traitement anti-épileptique pendant la grossesse est invité à participer. Vous pourrez vous unir au réseau en collaborant:

- **directement**, à travers le recrutement des patientes et la transmission des fiches dûment remplies au coordonnateur national, ou directement au registre central.

- **indirectement**, à travers l'orientation de ces patientes chez le médecin -membre d'EURAP le plus proche de votre région.